

Compte-rendu du Conseil Municipal *Séance du Vendredi 21 Mars 2008*

L'an deux mil huit, le vingt et un mars, à vingt et une heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Plassac, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire.

Présents : Jean-Luc HILARION ; Jean-Noël GABORIT ; André ODIN ; Martine GOUTTE ; Daniel MIGLIORINI ; Guy RIVIERE ; Magali BODEÏ ; Daniel BRILLAUD ; Maryse HÉRAUD ; Philippe PONTACQ ; Valérie BERNAUD ; Christian MICHEL ; Jean-Louis BERNARD ; Michel MAREND

Absent excusé : Francis BOUSSARD

Secrétaire de séance : Magali BODEÏ

Le Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 Mars 2008 est approuvé à l'unanimité.

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

Après appel à candidature de Madame le Maire, les représentants suivants sont élus :

Syndicat des Eaux du Blayais :

Titulaires : Jean-Luc HILARION ; Jean-Noël GABORIT

Syndicat d'Electrification du Blayais :

Titulaires : Francis BOUSSARD ; André ODIN

Suppléant : Jean-Luc HILARION

S.I.A.R :

Titulaires : Martine GOUTTE ; Daniel MIGLIORINI

Suppléant : Guy RIVIERE ; Jean-Noël GABORIT

Syndicat des Lycées de Blaye

Titulaires : Magali BODEÏ ; Daniel BRILLAUD

Suppléant : Maryse HÉRAUD ; Philippe PONTACQ

Syndicat du Collège de Blaye

Titulaires : Maryse HÉRAUD ; Philippe PONTACQ

Suppléant : Magali BODEÏ ; Daniel BRILLAUD

PERMANENCES DES ELUS

Après appel à proposition de Madame le Maire, les permanences suivantes sont validées :

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10 h 30 11 h 30	Daniel BRILLAUD		Daniel BRILLAUD	Christian MICHEL	Jean-Louis BERNARD Daniel BRILLAUD
11 h 30 12 h 00	Valérie BERNAUD		Daniel BRILLAUD	Christian MICHEL	Jean-Louis BERNARD Daniel BRILLAUD
14 h 00 15 h 00	Guy RIVIERE				
15 h 00 16 h 00		Maryse HÉRAUD	Jean Luc HILARION		
16 h 00 17 h 00	Martine GOUTTE	Maryse HÉRAUD	Jean-Luc HILARION Francis BOUSSARD		Jean-Noël GABORIT
17 h 00 18 h 00	Martine GOUTTE		Jean-Luc HILARION Francis BOUSSARD		André ODIN

M. Brillaud indique qu'il serait intéressant d'avoir un cahier / journal commun dans lequel l'ensemble des éléments concernant les personnes reçues en permanences et le motif de leur rendez vous pourraient être consignés. La proposition est retenue par le Conseil Municipal.

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Madame le Maire propose que 7 commissions communales soient mises en place. Proposition adoptée à l'unanimité.

Après appel à candidature de Madame le Maire, les membres suivants sont identifiés pour chacune des commissions :

Commission Voirie – Bâtiments communaux – Services techniques :

André ODIN - Maryse HÉRAUD – Francis BOUSSARD – Jean Luc HILARION

Commission Finances – Vie économique :

Jean Louis BERNARD – Valérie BERNAUD – Daniel BRILLAUD – Daniel MIGLIORINI – Christian MICHEL – André ODIN – Jean Luc HILARION – Francis BOUSSARD – Magali BODEÏ

Commission Urbanisme :

Jean Luc HILARION - Magali BODEÏ – Christian MICHEL – Jean Noël GABORIT – Maryse HÉRAUD – André ODIN – Jean Louis BERNARD

Commission Port :

Jean Louis BERNARD – Michel MARENDA – Guy RIVIERE – Valérie BERNAUD – Daniel MIGLIORINI

Commission Animation :

Francis BOUSSARD – Valérie BERNAUD – Daniel MIGLIORINI – Michel MAREDA – Philippe PONTACQ – Jean Luc HILARION – Magali BODEÏ

Commission Journal :

Francis BOUSSARD – Philippe PONTACQ – Christian MICHEL – Daniel MIGLIORINI – Daniel BRILLAUD – Jean Luc HILARION – Jean Louis BERNARD

Commission École :

Maryse HÉRAUD – Valérie BERNAUD – Daniel BRILLAUD – Michel MAREDA – Magali BODEÏ

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES ET D'ADJUDICATIONS

Après appel à candidature de Madame le Maire, les membres suivants sont retenus pour la commission d'appel d'offres et d'adjudications :

Titulaires : Valérie BERNAUD – Guy RIVIERE – Jean Noël GABORIT

Suppléants : André ODIN – Francis BOUSSARD – Jean Louis BERNARD

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Madame le Maire indique que le Conseil Municipal doit proposer par délibération 12 titulaires dont 2 hors commune et 12 suppléants dont 2 hors commune et que sur cette proposition, les Services du Cadastre choisiront et retiendront 6 titulaires dont 1 hors commune et 6 suppléants dont 1 hors commune.

Après appel à candidature de Madame le Maire, les membres suivants sont retenus pour la Commission Communale des Impôts Directs :

Titulaires : Valérie Bernaud ; Daniel Brillaud ; Jean-Noël Gaborit ; Maryse Héraud ; Jean-Luc Hilarion ; Christian Michel ; Daniel Migliorini ; André Odin ; Philippe Pontacq ; Guy Rivière

Titulaires hors commune : Jérôme Sabourin ; Denis Lafon

Suppléants : Jean-Louis Bernard ; Magali Bodeï ; Francis Boussard ; Michel Marenda ; Jacques Dubourg ; Guy Guitard ; Laure Gardebois ; Georges Boulay ; Dominique Gillet ; Jean Pierre Labiche.

Suppléant hors commune : Baudet Jean Pierre ; Bernard Régine.

Les représentants hors communes seront contactés pour accord.

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS :

Indemnité du Maire proposée :

Population Municipale	Taux Maximal des Maires (en %) de l'Indice Brut de Référence 1015
De 500 à 999	31 %

Votes exprimés : 14
Pour : 13 – abstention : 1

Indemnité des adjoints proposée :

Population Municipale	Taux Maximal des Adjoints (en %) de l'Indice Brut de Référence 1015
De 500 à 999	8,25 %

Votes exprimés : 14
Pour : 11 – abstentions : 3

DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Madame le Maire s'étant retirée,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité (*12 pour, 0 contre et 1 abstention*), de donner délégation permanente à Madame le Maire, pour les opérations citées en objet par le Code Général des Collectivités Territoriales à l'article L. 2122-22, alinéas 1 à 22, étant entendu que le Conseil Municipal délibèrera pour définir les conditions évoquées dans les alinéas 3, 15, 16,17 et 20.

A son retour en séance, Madame le Maire est informée de ces décisions et accepte ces pouvoirs.

MEDECINE PREVENTIVE :

Madame le Maire rappelle que le personnel communal est composé de 11 personnes. Le service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Gironde a été réorganisé et il propose de continuer à bénéficier de ces prestations par le biais d'une convention d'adhésion. Elle indique que le montant de la visite médicale passe de 35.90 € à 52.00 €. La visite est obligatoire tous les 2 ans.

Madame le Maire est autorisée à signer la convention d'adhésion avec le Centre de Gestion de la Gironde.

Votes exprimés : 14

Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Arrivée de M. BOUSSARD.

Madame Le Maire : Information est donnée sur la parcelle située à Beaumont, permettant l'accès au domicile d'un administré. Cette parcelle devait être acquise pour l'euro symbolique par la Mairie, mais le jour de la signature, l'un des propriétaires s'est rétracté. Madame le Maire précise en outre au conseil municipal que tout doit passer par elle.

Monsieur Michel fait part au Conseil municipal de son mécontentement concernant la demi journée d'école du vendredi 21/03/2008 annulée puis maintenue au dernier moment.

M. Bernard indique qu'une petite maison avec jardin est actuellement en vente place du Rey. Il propose que son acquisition par la Mairie puisse être étudiée, la Place du Rey ayant été refaite, cet espace pourrait compléter les aménagements de qualité déjà effectués sur le secteur.

Monsieur ODIN informe le conseil du travail réalisé par les services techniques.

M. Brillaud : Propose que les Comptes rendus des Conseils Municipaux puissent être mis en ligne sur le site de la Mairie, et propose que soit étudié la possibilité d'un même fonctionnement pour les Comptes Rendus des réunions des différents Syndicats. Il indique également qu'un dossier de presse va être réalisé.

Mlle Bernaud : Propose qu'une visite des locaux communaux soit organisée. Monsieur BOUSSARD propose qu'une rencontre du personnel communal souhaitée par Madame le Maire pourrait être faite à cette même occasion.

Monsieur GABORIT indique qu'un état des lieux des salles communales est nécessaire pour une meilleure gestion.

Mlle Bodeï : Indique que les portes de la cabine téléphonique située place du Rey sont à remettre en état. M. Michel rappelle que plusieurs demandes d'interventions ont déjà été faites auprès de France Télécom, sans résultat.

M. Rivière : indique qu'un chevron de protection pourrait être mis sur la borne du pont situé au lieu dit « Le Chai »

M. Pontacq : indique que la toiture du local du tennis nécessiterait une remise en état.

M. Marenda : signale qu'il serait nécessaire de mettre un miroir pour faciliter la circulation et la visibilité au croisement du port.

M. Migliorini : demande qu'un embellissement soit prévu sur l'actuel emplacement du tri sélectif à côté de la mairie. Madame le Maire précise qu'il faudrait éventuellement doubler les containers à verre existants. M. Migliorini demande en outre des précisions concernant le fonctionnement des commissions communales.

M. Hilarion : indique que depuis la dernière séance du Conseil Municipal, des dossiers d'urbanisme ont été traités par la Mairie. Des photos des travaux réalisés au Cimetière sont mises à la disposition du Conseil Municipal, afin d'en montrer le bon achèvement. Il signale qu'une pièce du 1^{er} étage a été aménagée afin d'y faire un bureau pour que les adjoints et les conseillers municipaux puissent travailler et tenir leur permanence.

La séance est levée à 23 heures 45.